

## PROTOCOLE D'ACCORD

A l'issue des négociations engagées dans le cadre du préavis de grève déposé par la CGT le 26 juillet 2011 pour une durée indéterminée à partir du 1<sup>er</sup> août 2011 à 0H00 et concernant l'ensemble des personnels de France 3 Sat, les parties ont convenu des dispositions suivantes sur chacune des revendications :

En préalable, la direction s'engage à apporter une attention plus soutenue à l'information des personnels et des institutions représentatives du personnel, sur l'emploi, l'activité et les conditions de travail.

### Concernant l'activité et les potentiels humains :

La direction précise les éléments relevant de l'activité principale et constituant le socle de la grille de France 3 Sat :

- Edition des régions, quotidienne, 7 jours/7 ;
- Edition des locales, quotidienne, 5 jours/7 ;
- Edition des initiatives, quotidienne, 7 jours/7 ;
- Revue de presse nationale, quotidienne 5 jour/7 (hors grille d'été)
- CultureBox : site, magazine hebdomadaire (26 minutes), pastilles, à périmètre identique à l'actuel.

Au-delà, il est rappelé que la fabrication d'Info Monde (2 éditions quotidiennes, 7jours/7) est maintenue à France 3 Sat jusqu'à début janvier 2012, et au-delà selon la demande des « Outre-Mer 1ères ».

La fabrication d'une édition quotidienne du matin (26 minutes) est un projet validé par la direction. Sa diffusion sera liée à l'élaboration de la grille de janvier 2012 et pourrait bénéficier du redéploiement des personnels affectés à la fabrication d'Info Monde

Un « journal de la Méditerranée » (hebdomadaire, 28 minutes) proposé par la direction de l'information régionale sera fabriqué et diffusé dès le samedi 10 septembre 2011 à 11h30 et pour la durée de la saison, avec une étape prévue en janvier 2012 pour envisager une modification de périodicité (passage éventuel à une édition quotidienne). Cette diffusion ne se substitue pas à celle du magazine CultureBox qui conserve sa place dans la grille de France 3 Sat.

La direction rappelle que le développement des activités numériques est un choix stratégique et à ce titre inscrit dans le contrat d'objectifs et de moyens en cours de discussion actuellement avec les autorités de tutelle.

Dans ce cadre, outre CultureBox, France 3 Sat conserve la couverture d'opérations web événementielles et participera à leur montée en puissance (fréquence plus importante).

Dans ce cadre également, France 3 Sat se voit confier, au titre de la plateforme info (PI) la fabrication de modules d'info « best of » en vidéo : « best of » journaux nationaux, « best of » journaux régionaux (5 jours/7, de 1'30 à 2'), « best of sports » le dimanche, et la contribution à un « best of » politique le dimanche. Le démarrage de cette nouvelle activité pour France Télévisions est lié à la mise en œuvre des outils nécessaires ainsi qu'à la formation des personnels ad hoc. En tout état de cause l'objectif fixé est celui d'un démarrage à la rentrée 2011.

Au regard des activités inscrites dans le socle de la grille de France 3 Sat, les potentiels humains (ETP) actuels sont maintenus en l'état. Les activités nouvelles génèrent des besoins complémentaires, dont certains sont encore à l'étude (personnels techniques : monteur, technicien vidéo, OPS, documentaliste). Concernant les journalistes, le journal de Méditerranée nécessitera 2 jours de rédacteur/hebdo et 2 jours de responsable éditorial/hebdo, soit 2 fois 0,6 ETP ; les nouvelles activités numériques nécessiteront quant à elles 1 journaliste supplémentaire 7jours/7, soit 1,5 ETP.

Au regard du développement des activités, les services techniques analyseront les besoins d'investissement en matériel.

**Concernant les questions liées au nouveau site**, la direction rappelle que des études sont encore en cours concernant notamment l'aménagement et dimensionnement de l'espace régie (la fin des études entre le 15 et le 30 septembre).

Les étapes définies à ce jour sont les suivantes :

- consultation des entreprises : septembre 2011 ;
- démarrage des travaux : fin octobre 2011 ;
- début des tests techniques : 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre 2011 ;
- période de doublure sur 15 jours fin janvier/début février 2012 ;
- mise en activité février 2012.

Le site d'Ecully restera en « secours » au moins quinze jours après la mise en activité complète sur le site de Vaise.

Par ailleurs, un renfort technique sur site est prévu jusqu'à fin mars 2012.

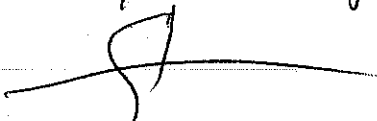
Un groupe de travail dédié, composé d'un représentant par métier ainsi que des représentants des directions techniques et immobilières, se réunira dès le mois de septembre 2011. La première réunion se tiendra sur une journée complète afin d'établir la liste des sujets à suivre (en particulier sur les plans, sur le dimensionnement du site au regard de l'activité, sur l'ergonomie), de déterminer un calendrier sur chaque thème, ainsi que définir le rythme de ses réunions.

Un dispositif sera également mis en œuvre pour l'accompagnement au déménagement des personnels par la Direction de la Santé au Travail. Il sera fait également appel à un ergonome.


La signature du présent protocole d'accord vaut levée immédiate du préavis de grève.

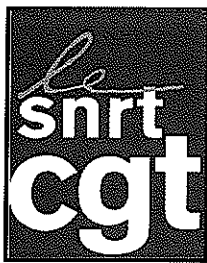
Fait à Ecully le 28 juillet 2011

Pour la direction

STEPHANE DUBUN  
Ashyant ou Directeur  
de l'Information Régionale  


Pour la CGT

Sophie TAUOIS  
Déléguée syndicale  




## Préavis de grève pour l'avenir de France 3 Sat acte III

Suite à l'assemblée générale des personnels de France 3 Sat de ce jour, les salariés d'Ecully se sentent une nouvelle fois déconsidérés : les incohérences quant à la mise en place de l'activité pour la rentrée ; l'incertitude de pouvoir mettre en œuvre le déménagement du site en temps et en heure et dans des conditions de réaménagement correctes ; la méthode qui consiste à traiter les problèmes d'emploi du site sans en informer la direction locale et les salariés comme si la parole des personnels de France 3 Sat n'avait aucune importance ni aucune valeur.

Comme nous l'avons déjà dénoncé dans les préavis de grève de juillet et décembre 2010, nous avons une fois encore le sentiment d'être manipulés selon les besoins ponctuels des uns ou des autres mais pas d'être mis au service de l'entreprise en fonction de notre savoir-faire et de notre potentiel. Nous pensons avoir droit au respect et à la reconnaissance au même titre que chaque salarié de France télévisions.

De plus, la situation toujours très inconfortable due à la reprise par Euronews d'une partie des locaux que nous occupions et les prévisions peu rassurantes sur la superficie du nouveau site nous conduiront à une situation ingérable si les dispositions adaptées pour l'installation à Vaise ne sont pas rapidement prises, et les surfaces mises en adéquation avec les besoins humains et matériels réels.

Enfin, les annonces récentes de reclassement de personnels sur notre site sans aucune consultation ni information locale semblent refléter le mépris de la direction parisienne pour les équipes de France 3 Sat, plutôt que le travail en concertation réelle et allant dans le sens des intérêts du site.

**Pour toutes ces raisons, nous exigeons que la direction de France télévisions s'engage clairement sur le devenir de France 3 Sat avec :**

- Une activité durable clairement identifiée.
- Un engagement des services immobiliers pour des moyens mis en place pour le déménagement sur le site de Vaise en temps et en heure dans des conditions correctes et une acquisition de surface qui corresponde aux besoins réels.
- des garanties sur l'emploi des personnels non permanents historiques sur le site malgré l'arrivée d'autres personnels en dehors des commissions de mobilité.

**Afin d'obtenir gain de cause, le SNRT CGT et le SNJ CGT appellent les salariés de France 3**

**Sat à cesser le travail à partir du lundi 1<sup>er</sup> août 2011 0H00**

**pour 24 h reconductibles.**

Sophie Tallois  
Déléguée syndicale  
Pour le SNRT-CGT et le SNJ-CGT  
France 3 Sat

Ecully le 26/07/2011  
17h30

Reçu en main propre  
avec les réserves d'usage

Daniel JELLI